



Avis du Haut Conseil de la santé publique

Les avis et recommandations rendus par le HCSP de juin à septembre 2009.

22 JUIN-8 JUILLET-7 SEPTEMBRE 2009

● **Pandémie grippale A (H1N1) 2009 : priorités sanitaires et utilisation des vaccins pandémiques dirigés contre le virus A (H1N1) v**

Le HCSP a été saisi par le directeur général de la Santé sur la pertinence de l'utilisation des vaccins contre la grippe pandémique A (H1N1) 2009 avec ou sans adjuvant, ainsi que sur les priorités sanitaires d'utilisation de ces vaccins.

Compte tenu de l'état des connaissances, le HCSP a émis trois avis :

- 22 juin 2009 : Pertinence de l'utilisation d'un vaccin pandémique dirigé contre le virus grippal A (H1N1) v
- 8 juillet 2009 : Pertinence de l'utilisation d'un vaccin monovalent, sans adjuvant, dirigé contre le virus grippal A (H1N1) v
- 7 septembre 2009 : Priorités sanitaires et utilisation des vaccins pandémiques dirigés contre le virus A (H1N1) v

Le HCSP précise que ces recommandations pourront être réajustées en fonction de nouveaux éléments qui pourraient apparaître.

26 JUIN 2009

● **Avis relatif à la vaccination autour d'un ou plusieurs cas de rougeole**

Dans le cadre de la politique d'élimination de la rougeole engagée par la région européenne de l'OMS à l'horizon 2010, la France a élaboré un plan national 2005-2010 dont l'objectif est d'atteindre un niveau de couverture vaccinale contre la rougeole de 95 % à 24 mois associé à un rattrapage vaccinal pour les personnes nées depuis 1980.

L'évaluation intermédiaire de l'état d'avancement du plan montre que les faibles couvertures vaccinales observées dans certaines régions françaises et/ou dans certaines populations favorisent le risque d'épidémies (collectivités d'enfants et d'adolescents scolarisés ainsi que leur fratrie).

En conséquence, le HCSP demande que toutes les mesures de vaccination recommandées par le plan d'élimination soient appliquées, notamment les mesures de vaccination autour des cas de

rougeole en milieu scolaire. Il rappelle la recommandation de vaccination à deux doses de tous les nourrissons et celle de rattrapage des enfants, adolescents et adultes jeunes non vaccinés.

26 JUIN 2009

● **Avis relatif au projet de décret sur les conditions de réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers ou infirmières**

Ce projet de décret prévoit d'insérer à l'article R. 4311-5-1 du Code de la santé publique un alinéa autorisant, en cas de menace pandémique nécessitant de mettre en œuvre des opérations de vaccination de grande ampleur, l'infirmier ou l'infirmière à pratiquer la première injection.

Le HCSP demande que soit mentionné que la vaccination autorisée concerne une menace pandémique due à un virus de la grippe. Il demande en outre que l'arrêté ministériel relatif aux conditions de mise en œuvre de cette vaccination lui soit soumis afin de préciser les populations concernées.

1^{ER} JUILLET 2009

● **Avis relatif aux recommandations sanitaires en matière de consommation d'alcool**

Le Haut Conseil de la santé publique a examiné, à la demande de la ministre et de la direction générale de la Santé, s'il y avait lieu de modifier les recommandations sanitaires actuelles en matière de consommation d'alcool.

La note « Analyse des recommandations en matière d'alcool » fonde l'avis relatif aux recommandations sanitaires en matière de consommation d'alcool en analysant la littérature sur les repères de consommation d'alcool.